
Rapport d'activité de la commission de discipline

Rattachement exécutif : Philippe FARGUES

ANNEE 2023

COMPOSITION DE LA COMMISSION DISCIPLINE :

Président : LASCOUMETTES Patrick - Hautes-Pyrénées
Conciliateur : CONESA Serge - Tarn
Membre : DUTRUIT Méryl – L'Aude
Membre : FERRER Aline – L'Hérault
Membre : PULIDO Adrien – L'Hérault
Membre : SIGNOUREL Martine – L'Hérault

La commission a été saisie pour 3 affaires pour l'année 2023

La commission de 1^{ère} instance a été réunie le 20 février 2023 en visioconférence.

Afin d'instruire une affaire concernant une altercation entre dirigeants de club et un enseignant qui s'est déroulée en novembre 2022. La commission a prononcé :

- A l'encontre d'une dirigeante ; aucune sanction, estimant qu'elle était simple témoin des faits et non l'auteur.
- L'attribution d'un blâme au secrétaire du club, pour attitude provocatrice envers l'enseignant
- L'attribution d'un blâme à l'enseignant du club, pour agression physique au cou du secrétaire.
- L'attribution d'un blâme au président du club, pour n'avoir pas su tenir son rôle de président lors des conflits dans le club.

Les affaires traitées :

✓ Championnat juniors Zone Ouest à Toulouse, signalement de la commission d'arbitrage régionale pour mauvais comportement d'un accompagnateur de club à la suite des décisions du trio arbitral. Après avoir collecté les différents témoignages par écrit, des 3 arbitres et de l'accompagnateur, l'affaire a été classée sans suite.

✓ Championnat de France Juniors, un enseignant licencié dans un club de la Ligue Occitanie a publié sur Facebook une remise en cause nominative d'un des arbitres officiant sur le championnat. S'agissant d'une compétition nationale, l'affaire a été transmise au service juridique de la fédération. Réponse du service juridique fédéral : *En ce qui concerne les propos tenus sur Facebook, ils ne font apparaître aucun élément répréhensible. De ce fait, la saisine de la commission régionale de discipline n'est pas justifiée. (Mail du 24 avril 2023)*

✓ Championnat d'Occitanie par équipe, un judoka à la fois compétiteur et enseignant a fait acte d'un mauvais comportement à l'encontre du corps arbitral et du délégué fédéral. Les membres de la commission de discipline, réunis le 25 avril 2023 en visioconférence, au vu des éléments, ont proposé, dans un premier temps, de traiter cette affaire sous l'angle de la conciliation en demandant au compétiteur entraîneur de présenter par écrit ses excuses aux arbitres et au délégué fédéral. Les excuses ont été présentées par écrit le 4 mai 2023.

Je remercie les membres de la commission pour leur engagement, notamment Serge CONESA pour le travail de recherche qu'il a effectué et les précieux conseils qu'il a proposés.

Je remercie également le Président Frank OPITZ et le Secrétaire Général Philippe FARGUES pour la confiance qu'ils nous ont accordée, je remercie aussi Virginie MOLTOT pour son soutien administratif.

Patrick LASCOUMETTES

